

{loadposition annualreport2017} Programmes et définition des priorités

Les phases d'élaboration finales du Budget programme 2018-2019 ont été menées au moyen de la planification ascendante en étroite collaboration avec les États Membres, et l'exercice de planification opérationnelle 2017 a été conduit sur la base des priorités identifiées. Cet exercice de planification conjointe s'est conclu par des réunions en face-à-face au Caire afin de garantir une meilleure harmonisation des plans, une définition plus précise des rôles et des responsabilités aux deux niveaux de l'OMS, ainsi que l'incorporation d'une approche de gestion des risques.

La planification opérationnelle pour l'exercice 2018-2019 a également été guidée par la Feuille de route pour l'action de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale 2017-2021 en tant que plan stratégique quinquennal pour l'OMS dans la Région. La feuille de route traduit les engagements mondiaux et régionaux, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme de réforme de l'OMS, en un ensemble d'actions stratégiques visant à guider l'action de l'OMS menée en collaboration avec les États Membres dans la Région. Dans le cadre du Programme de développement durable, le Bureau régional a lancé une initiative ayant pour objectif de renforcer l'action transversale au niveau régional en faisant la promotion de nouveaux moyens de collaboration technique. Les enseignements tirés de l'approche régionale seront incorporés au niveau des pays au cours du prochain cycle de planification, de façon à encourager la collaboration intersectorielle nécessaire pour atteindre les cibles liées à la santé des Objectifs de développement durable.

En 2017, un plus grand pouvoir a été accordé aux responsables des centres budgétaires pour la gestion des financements flexibles privés dédiés aux activités prioritaires, afin de permettre l'utilisation de ces fonds en temps voulu, notamment dans les bureaux de pays. Un examen mené à la fin de l'exercice a montré que 77 % des produits attendus étaient pleinement obtenus, et que les contributions de la Région étaient intégrées aux résultats escomptés à l'échelle de l'Organisation qui font l'objet de rapports destinés aux États Membres. Afin de respecter les engagements institutionnels visant à mettre les pays au centre de l'action et à augmenter la transparence globale au niveau de l'Organisation, des informations clés portant sur les réalisations des pays et sur les questions budgétaires et financières ont été publiées en ligne, sur le portail du Budget programme de l'OMS. Les outils de suivi et de prise de décision ont inclus l'ajout de nouveaux tableaux de bord visant à contrôler le budget et l'utilisation des fonds, les progrès techniques et un certain nombre d'indicateurs de conformité essentiels.

La Région a apporté son concours à l'élaboration du treizième Programme général de travail ainsi qu'à son cadre de planification et de budgétisation, et a grandement contribué à améliorer les processus d'établissement des priorités et de planification associés.

Gouvernance

Des réunions de haut niveau des ministres et des représentants des États Membres et des missions permanentes à Genève se sont tenues en amont des réunions de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif. Elles constituent une occasion parfaite de discuter, avec les ministres de la Santé et les hauts responsables gouvernementaux, des progrès réalisés dans la gestion des priorités principales depuis les premières réunions. Ces dernières ont eu un impact positif sur le renforcement de l'engagement des États Membres dans les discussions sur la santé et les réformes de l'OMS menées à l'échelle mondiale. Les réunions d'information quotidiennes durant la session du Conseil exécutif et l'Assemblée mondiale de la Santé ont fourni d'autres opportunités aux États Membres de la Région d'interagir et de convenir des positions communes sur les sujets d'importance pour la Région.

Lors de sa soixante-quatrième session, qui s'est tenue à Islamabad en octobre 2017, le Comité régional a approuvé cinq résolutions liées aux priorités stratégiques régionales. En amont de la session, une journée de réunions techniques avait été organisée pour discuter des sujets actuels qui présentent un intérêt pour la Région.

Gestion

Le Bureau régional a continué de mettre au point des instruments essentiels en vue de l'amélioration des processus de réforme de l'OMS, en mettant tout particulièrement l'accent sur les réformes gestionnaires, et a travaillé en étroite collaboration avec les autres niveaux de l'Organisation dans le but de réaliser les objectifs listés dans le douzième Programme général de travail. Il a aussi continué d'œuvrer à l'amélioration des capacités de planification, de prévision, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation afin d'utiliser et de distribuer les ressources limitées de façon plus efficace.

Les mesures gestionnaires associées au processus de réforme de l'OMS décidées par le Directeur régional concernant la mobilité et le roulement du personnel, la gestion des services du personnel ainsi que la planification et la gestion des ressources humaines ont continué d'être prises. La redevabilité et le contrôle ont continué de constituer le cœur des efforts d'amélioration, l'accent étant mis sur les domaines concernés par la vérification de la conformité qui ont été mentionnés à plusieurs reprises au cours d'observations issues de vérification internes et externes les années passées, sur la coopération financière directe, la mise en œuvre directe, les ordres d'achat sur le compte d'avance, les inventaires de stocks et les arrangements contractuels avec les personnes qui ne sont pas membres du personnel. L'utilisation de tableaux de conformité mensuels tout au long de l'année a permis de sensibiliser davantage les personnels de toute la Région, ainsi que d'augmenter leurs capacités en matière

de questions administratives clés. Les activités visaient à gérer les risques financiers et administratifs de façon efficace, à améliorer le cadre de contrôle interne, à réduire le nombre d'observations issues de vérifications à un minimum, et de clôturer les observations issues de vérifications exceptionnelles en temps voulu. En 2017, toutes les vérifications se sont conclues par des notations satisfaisantes ou partiellement satisfaisantes, démontrant une amélioration continue des contrôles, ainsi qu'un engagement profond en faveur d'une tolérance zéro à la non-conformité dans la Région.

L'OMS continuera de s'attaquer aux principaux défis, incluant notamment la nécessité de renforcer les capacités afin d'aider les États Membres à rester alignés sur les besoins changeants ; de renforcer les perspectives au niveau des pays en matière de réponse aux situations d'urgence aiguës et prolongées ; d'envisager un déploiement et une mise en œuvre selon le principe des mesures « sans regrets » ; et d'apporter en permanence des améliorations en matière de redevabilité et de contrôle, intégrés dans les cadres réglementaires.

Saturday 17th of May 2025 09:59:27 AM